



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Basse vallée de la Saône

SEINE-MARITIME

# UNE RECOMPOSITION SPATIALE GRANDEUR NATURE

Fondé sur une approche territoriale, le projet Basse Saône 2050 se décline en trois volets : prévention du risque inondation, prise en compte des enjeux socio-économiques et protection des écosystèmes. L'objectif : passer d'un territoire vulnérable aux risques (inondation, submersion marine et érosion) à un territoire résilient.



### LES ENJEUX

En 40 ans, le territoire a connu de nombreuses tempêtes, submersions marines et inondations en provenance du bassin versant, provoquant d'importants dégâts, notamment sur le camping.

En cause, la digue et la buse qui ne facilitent pas l'évacuation de l'eau en cas de crues. Depuis plusieurs années, les acteurs du territoire réfléchissent à un projet permettant de maintenir l'activité économique et de restaurer la biodiversité littorale tout en réduisant l'exposition aux risques.



### LE TERRITOIRE

La basse vallée de la Saône se situe sur les communes de Quiberville-sur-Mer (540 habitants), Sainte-Marguerite-sur-Mer (470 habitants) et Longueil (560 habitants). Le petit fleuve côtier achève son parcours vers la mer en passant sous une digue-route. En amont de la route, la zone humide de 20,5 km<sup>2</sup> comporte des cultures, prairies, bâtiments agricoles et maisons d'habitation. L'économie du territoire repose en grande partie sur le tourisme balnéaire, notamment grâce à un camping municipal de près de 5 hectares situé sur le front de mer.

PORTEUR DE PROJET

Conservatoire du littoral



### LES SOLUTIONS

- Relocaliser le camping municipal de Quiberville-sur-Mer hors de la zone à risques et re-naturer l'ancien emplacement
- Créer une station d'épuration et des réseaux d'assainissement à Longueil pour améliorer l'état écologique des eaux de la Seine et la qualité sanitaire des eaux de baignade
- Modifier l'ouverture à la mer via un pont, en remplacement d'une buse pour augmenter le débit en période de crue et permettre les intrusions marines favorables à la biodiversité
- Restaurer les zones humides de la basse vallée

## BÉNÉFICES DU PROJET

Le projet a généré des bénéfices à la fois socio-économiques (camping municipal relocalisé et labellisé) et écologiques (amélioration de la qualité de l'eau et des milieux naturels). Par ailleurs, la reconnexion du fleuve à la mer et la restauration des zones humides contribueront à atténuer les inondations. Un travail complémentaire à l'échelle du bassin versant sur la réduction des ruissellements est mené par le Syndicat mixte des bassins versants Saône Vienne Scie. Le territoire est ainsi moins vulnérable aux risques côtiers.



### SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS (SMBV) SAÔNE VIENNE SCIE (AGENT)

Sur son périmètre d'intervention, le syndicat a déployé une approche agroécologique avec des plantations de haie, des fascines, des bandes en herbe, des mares, afin de résorber l'érosion de sols, le ruissellement et les pollutions agricoles. Autant de SfN au service de l'infiltration et de la filtration.

## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

### Fédérer l'ensemble des acteurs

L'élaboration de ce projet ambitieux a nécessité de nombreuses études afin d'obtenir un diagnostic territorial exhaustif. Un projet de ré-estuarisation est étudié dès le début des années 2000. Il est abandonné en 2010 suite à l'opposition d'une partie des élus et de la population, craignant notamment une perte économique. Plus de vingt ans se sont ainsi écoulés entre les premières réflexions et le début des travaux.



### CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Nous avons conduit un travail historique, sociologique et écologique, puis piloté une démarche territoriale « Basse vallée de la Saône » associant un volet économique avec le camping, un volet assainissement, un volet inondation et risques ainsi qu'un volet biodiversité et paysage. Divers scénarios ont été identifiés à l'horizon 2050, stimulant les réflexions des élus. Une ligne médiane a été trouvée au sein du panel de partenaires. Le Conservatoire du littoral a aidé à fixer le curseur au regard de la nécessité d'une acceptation politique.



### COMMUNE DE QUIBERVILLE-SUR-MER (ÉLU)

La première proposition du SMBV d'ouverture à la mer sur 400 m m'effrayait, car la coupure de la route touristique littorale aurait induit une perte économique vitale. Les échanges avec le Conservatoire du littoral et un géographe se sont poursuivis et la relocalisation du camping s'est précisée. J'ai dû convaincre l'équipe municipale, la population locale et la population estivale très attachée au camping.



Nouvel équipement touristique de plein air de Quiberville-sur-Mer  
© Conservatoire du littoral

### Une maîtrise foncière à anticiper

La maîtrise foncière est un élément-clé pour les projets nécessitant une réorganisation des activités sur le territoire.



### CONSERVATOIRE DU LITTORAL

La prospection foncière a permis d'acquérir progressivement (sans expropriation) les terrains naturels de la basse vallée. Sans la maîtrise de ce foncier, le projet n'existerait pas.



### COMMUNE DE QUIBERVILLE-SUR-MER (ÉLU)

La commune a racheté à l'Établissement public foncier de Normandie les parcelles, sur ses fonds propres, car il n'existe pas d'aide à l'acquisition foncière. Le financement est un parcours du combattant et un système d'avance ou de prêt à taux zéro semble indispensable pour la recomposition spatiale en zone rurale.

## FACTEURS DE RÉUSSITE

### Une communication et concertation approfondie avec les acteurs

Après l'échec du premier projet, exclusivement focalisé sur la question hydraulique, une approche complètement différente est adoptée à partir de 2011 sous l'impulsion du Conservatoire du littoral. Grâce au projet partenarial franco-britannique LiCCo (Littoraux et Changements Côtiers), le territoire a bénéficié d'enquêtes sociologiques auprès de la population locale. Les opposants au précédent projet ont eu l'occasion de s'exprimer lors d'ateliers. Le recrutement d'une chargée de mission incarnant le projet a facilité le dialogue. L'écoute et la concertation ont ainsi largement contribué à sa réalisation.



AGENCE DE L'EAU  
SEINE-NORMANDIE

Les incertitudes véhiculées par les enjeux du changement climatique et la mise en place de SfN nécessitent un solide maillage pour établir la confiance entre les acteurs, comprendre les évolutions et les appréhensions des uns et des autres, et fournir des réponses en temps voulu, au-delà des aspects technique et réglementaire.

### Une approche globale d'adaptation du territoire

Le projet Basse Saône 2050 constitue un véritable projet territorial, prenant en compte de nombreux enjeux (recul du trait de côte, inondations, submersions marines, émissions de gaz à effets de serre), facilitant son acceptabilité.



SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS SAÔNE VIENNE SCIE  
(AGENT)

Le nouveau camping, labellisé Haute Qualité Environnementale, dispose d'une forte densité de plantations et d'une valorisation optimale des eaux pluviales. Pour la nouvelle station d'épuration, l'installation de panneaux solaires vise une quasi-autonomie énergétique. Enfin, pour les travaux de reconnexion à la mer, nous travaillons à l'optimisation du réemploi des matériaux et du bilan carbone.

## PERSPECTIVES

Le projet Basse Saône 2050 constitue un exemple de projet ambitieux en matière de re-composition spatiale et d'adaptation au recul du trait de côte. De nombreuses visites du site sont réalisées, à destination des techniciens, élus, financeurs, de la presse et du grand public. Un suivi scientifique sur plusieurs années évaluera la restauration de l'estuaire.



AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

À horizon 2050, la place de la route côtière sera probablement questionnée. Les modélisations, notamment sur le transit sédimentaire, sont encore imparfaites.



COMMUNE DE QUIBERVILLE-SUR-MER (ÉLU)

Pour maintenir cette dynamique et préparer les prochaines transitions, une réflexion sur les moyens financiers disponibles à moyen et long terme est nécessaire.

Vue aérienne du littoral au large de la commune de Quiberville-sur-Mer © Conservatoire du littoral



## CALENDRIER

**2011 - 2014** : écriture du projet de territoire avec les acteurs locaux et ateliers de concertation

**2014 - 2016** : étude et validation des scénarios et définition des maîtrises d'ouvrage

**2017 - 2018** : recherche foncière et appropriation du projet par les acteurs locaux

**2018 - 2020** : recherche de financements

**2021 - 2023** : construction de la station d'épuration à Longueil

**2021 - 2025** : élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication Basse Saône 2050

**2022** : ateliers de concertation dans le cadre du projet Interreg PACCo

**2022 - 2023** : construction du nouveau camping à Quiberville-sur-Mer

**2024** : mise en œuvre des travaux de reconnexion à la mer et de renaturation

**2025 - 2035** : suivis scientifiques et techniques



### COMMUNE DE QUIBERVILLE-SUR-MER (ÉLU)

Maire depuis 1987, j'ai pu percevoir l'évolution du trait de côte et j'ai subi, comme beaucoup d'habitants de la basse vallée de la Saône, les inondations de 1999 qui ont provoqué de gros dégâts. Il s'agit de s'adapter au changement climatique et de l'anticiper via différents aménagements pour garantir aux habitants une bonne qualité de vie et retrouver une certaine sérénité. Ce projet de recomposition spatiale va nous permettre de maintenir l'économie touristique, diminuer l'exposition aux risques et participer à la reconquête de la biodiversité.

## CARTE D'IDENTITÉ

### ÉCOSYSTÈMES



ZONES HUMIDES

### CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Site du Conservatoire du littoral

### PARTIES PRENANTES ET GOUVERNANCE

**Porteur du projet** : Conservatoire du littoral

**Partenaires** : Commune de Quiberville-sur-Mer, Communauté de communes Terroir de Caux, Syndicat mixte des bassins versants Saône Vienne Scie, Établissement public foncier de Normandie

### FINANCEMENT

Coût total du projet : 25 600 000 €

Union européenne (FEDER dans le cadre du projet Interreg PACCo) : 31 %

État : 4 %

Établissements publics (agence de l'eau Seine-Normandie, Conservatoire du littoral, Établissement public foncier de Normandie) : 41 %

Collectivités territoriales : 24 %

### RESSOURCES

**Projet Basse Saône 2050**  
basse-saône-2050.com

**Projet territorial de la basse vallée de la Saône - Conservatoire du littoral**  
www.conservatoire-du-littoral.fr

**Projet de territoire Basse Saône 2050 - Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie**  
www.sbvsvs.fr